

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Animation pour les personnes du bel âge - Subventions de fonctionnement 6ème répartition - investissement 3ème répartition - Exercice 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport expose, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2020, dans le cadre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 24.900 € en fonctionnement ;
- 279.500 € en investissement ;

Pour toute subvention supérieure à 23 000 € une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL